

**RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 1<sup>er</sup> décembre 2017**

Le Conseil Municipal prend acte du **rapport annuel du délégataire sur prix et la qualité du service public assainissement** exercice 2016

Revalorisation de **tarifs municipaux** :

- 1% au 01/01/2018 sauf les tarifs de la pêche qui feront l'objet d'une autre décision.
- 2% des **tarifs des services enfance et du restaurant scolaire** à la rentrée scolaire 2018-2019.

Suite à la communication de l'arrêté préfectoral du 26 septembre 2017, le Conseil municipal a décidé à la majorité des suffrages exprimés de se prononcer **contre le projet de périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion de la Communauté d'agglomération de Laval et de la communauté de communes du Pays de Loiron,**

La Commune approuve l'**identification des zones d'activités économiques communales faisant l'objet d'un transfert à la CCPL,** notamment la ZA de la Meslerie et la ZA de la Maîtrise.

Autorisation est donnée de **modifier les statuts concernant le transfert des compétences GEMAPI et hors GEMAPI à la Communauté de communes du Pays de Loiron.**

Autorisation est donnée à M. le Maire pour signer une **convention encadrant l'installation et la gestion d'un relai Orange** à installer dans le beffroi de l'église afin d'améliorer la couverture mobile Orange.

Le Crédit Agricole est retenu pour le **prêt relai destiné couvrir les travaux de construction du pôle commerces dans l'attente du versement des subventions** de 300 000 € sur 2 ans à taux variable indexé sur l'Euribor 3 mois.

M. le Maire est autorisé à signer **des avenants aux lots 2 – Gros Œuvre, 3 – Charpente – Bardage, 4 – Couverture ardoise zinguerie, 6 – Menuiseries extérieures, 8 – Cloisons sèches – Isolation, 10 – Plomberie chauffage VMC, 13- Aménagements paysagers et Contrôle technique** du marché de **construction du pôle commerces** pour un total cumulé de – 4 614.97 € HT.

Autorisation à donner à M. le Maire pour **encaisser 3 chèques** de 1 344.00 €, 386.00 € de 546.14 € de Groupama en règlement de dommages.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à déposer un dossier d'aide dans le cadre de **l'Appel à projet pour la plantation d'arbres et d'arbustes** chemins de Mirette, de la Viosne, des Dames et le long de la ZA de la Meslerie.

**Marché de travaux raccordement des habitations route de la Mine au réseau d'assainissement collectif** : Les entreprises FTPB (St Pierre La Cour), pour le lot n° 1, pour un montant de 32 745.00 € HT et CBTP (Noyal sur Vilaine), pour le lot n° 2, pour un montant de 1 096.50 € HT sont retenues pour les travaux qui devraient commencer en février ou mars 2018.

Accord est donné pour la **dissolution des syndicats et transferts directs à l'Agglomération de Laval, à la Communauté de Communes de l'Ernée, au SIAEP du Centre-Ouest Mayennais et à la commune de Sacé des actifs, passifs, résultats, contrats et du personnel affectés aux compétences eau et assainissement non collectif transférées.**

Le Conseil Municipal décide **l'élargissement de la zone d'Eco pâturage à compter de 2018** à l'espace vert du Clos de Mirette situé en partie haute du lotissement le long du chemin de Mirette et à l'espace près de la placette rue des Aubépines et de l'arboretum vers le plan d'eau.

## **Rapport des Commissions**

**Commission Enfance, Jeunesse, Vie Sociale** Conseil municipal des enfants : élections les 10 et 14/11/17 et première réunion du CME (séance plénière à 17h00) le 17/11/2017. Le spectacle de Noël offert aux enfants aura lieu le 7 décembre.

**Commission Travaux, Bâtiments, Voirie, Réseaux** : un point est fait sur l'avancée des travaux : Pôle commerces : les levées de réserve sont à lever au fur et à mesure de la reprise des manquements. Travaux de la mairie : les reprises de peinture et la pose des portes restent à faire. Accueil Jeunes : les étagères du local de rangement sont faites. ALSH : de nouveaux radiateurs ont été installés. Musée : la couverture du four a été refaite.

**Commission Urbanisme, Agriculture, Cadre de Vie, Agenda 21** : PLUI : des permanences organisées les 4 et 8 novembre 2017 sur la présentation de la démarche du PLUI et la carte des zones humides ont permis de rencontrer quelques personnes. Le Cabinet PRIGENT est venu en mairie le 13 novembre pour étudier avec la Commune le projet de zonage du PLUI.

## **Questions diverses**

**Vœux 2018** : M. le Maire indique qu'ils auront lieu le **vendredi 5 janvier à 20h à la salle des Fêtes** après l'accueil des arrivants à 19h en salle du conseil municipal.

Prochaine réunion de Conseil Municipal le 12 janvier 2018 à 20h30.  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30.

**RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 1<sup>er</sup> décembre 2017**

Le Conseil Municipal prend acte du **rapport annuel du délégataire sur prix et la qualité du service public assainissement** exercice 2016

Revalorisation de **tarifs municipaux** :

- 1% au 01/01/2018 sauf les tarifs de la pêche qui feront l'objet d'une autre décision.
- 2% des **tarifs des services enfance et du restaurant scolaire** à la rentrée scolaire 2018-2019.

Suite à la communication de l'arrêté préfectoral du 26 septembre 2017, le Conseil municipal a décidé à la majorité des suffrages exprimés de se prononcer **contre le projet de périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion de la Communauté d'agglomération de Laval et de la communauté de communes du Pays de Loiron,**

La Commune approuve l'**identification des zones d'activités économiques communales faisant l'objet d'un transfert à la CCPL,** notamment la ZA de la Meslerie et la ZA de la Maîtrise.

Autorisation est donnée de **modifier les statuts concernant le transfert des compétences GEMAPI et hors GEMAPI à la Communauté de communes du Pays de Loiron.**

Autorisation est donnée à M. le Maire pour signer une **convention encadrant l'installation et la gestion d'un relai Orange** à installer dans le beffroi de l'église afin d'améliorer la couverture mobile Orange.

Le Crédit Agricole est retenu pour le **prêt relai destiné couvrir les travaux de construction du pôle commerces dans l'attente du versement des subventions** de 300 000 € sur 2 ans à taux variable indexé sur l'Euribor 3 mois.

M. le Maire est autorisé à signer **des avenants aux lots 2 – Gros Œuvre, 3 – Charpente – Bardage, 4 – Couverture ardoise zinguerie, 6 – Menuiseries extérieures, 8 – Cloisons sèches – Isolation, 10 – Plomberie chauffage VMC, 13- Aménagements paysagers et Contrôle technique** du marché de **construction du pôle commerces** pour un total cumulé de – 4 614.97 € HT.

Autorisation à donner à M. le Maire pour **encaisser 3 chèques** de 1 344.00 €, 386.00 € de 546.14 € de Groupama en règlement de dommages.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à déposer un dossier d'aide dans le cadre de **l'Appel à projet pour la plantation d'arbres et d'arbustes** chemins de Mirette, de la Viosne, des Dames et le long de la ZA de la Meslerie.

**Marché de travaux raccordement des habitations route de la Mine au réseau d'assainissement collectif** : Les entreprises FTPB (St Pierre La Cour), pour le lot n° 1, pour un montant de 32 745.00 € HT et CBTP (Noyal sur Vilaine), pour le lot n° 2, pour un montant de 1 096.50 € HT sont retenues pour les travaux qui devraient commencer en février ou mars 2018.

Accord est donné pour la **dissolution des syndicats et transferts directs à l'Agglomération de Laval, à la Communauté de Communes de l'Ernée, au SIAEP du Centre-Ouest Mayennais et à la commune de Sacé des actifs, passifs, résultats, contrats et du personnel affectés aux compétences eau et assainissement non collectif transférées.**

Le Conseil Municipal décide **l'élargissement de la zone d'Eco pâturage à compter de 2018** à l'espace vert du Clos de Mirette situé en partie haute du lotissement le long du chemin de Mirette et à l'espace près de la placette rue des Aubépines et de l'arboretum vers le plan d'eau.

## **Rapport des Commissions**

**Commission Enfance, Jeunesse, Vie Sociale** Conseil municipal des enfants : élections les 10 et 14/11/17 et première réunion du CME (séance plénière à 17h00) le 17/11/2017. Le spectacle de Noël offert aux enfants aura lieu le 7 décembre.

**Commission Travaux, Bâtiments, Voirie, Réseaux** : un point est fait sur l'avancée des travaux : Pôle commerces : les levées de réserve sont à lever au fur et à mesure de la reprise des manquements. Travaux de la mairie : les reprises de peinture et la pose des portes restent à faire. Accueil Jeunes : les étagères du local de rangement sont faites. ALSH : de nouveaux radiateurs ont été installés. Musée : la couverture du four a été refaite.

**Commission Urbanisme, Agriculture, Cadre de Vie, Agenda 21** : PLUI : des permanences organisées les 4 et 8 novembre 2017 sur la présentation de la démarche du PLUI et la carte des zones humides ont permis de rencontrer quelques personnes. Le Cabinet PRIGENT est venu en mairie le 13 novembre pour étudier avec la Commune le projet de zonage du PLUI.

## **Questions diverses**

**Vœux 2018** : M. le Maire indique qu'ils auront lieu le **vendredi 5 janvier à 20h à la salle des Fêtes** après l'accueil des arrivants à 19h en salle du conseil municipal.

Prochaine réunion de Conseil Municipal le 12 janvier 2018 à 20h30.  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30.